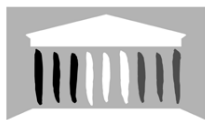


**Ce texte a été retiré
par son auteur
le 17 novembre 2017**



N° 353

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 novembre 2017.

PROPOSITION DE LOI

permettant à l'établissement support du groupement hospitalier de territoire de déléguer la gestion des pôles inter-établissements à un des établissements parties à la convention constitutive du groupement,

(Renvoyée à la commission des affaires sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par Mesdames et Messieurs

Fabrice BRUN, Damien ABAD, Thibault BAZIN, Valérie BAZIN-MALGRAS,
Jean-Yves BONY, Didier QUENTIN, Frédéric REISS,

députés.